



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
*Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana*

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 20 Novembre 2020

Lieu : Salle des Présidents de l'Université d'Antananarivo

Début de séance : 09 heures 10 minutes

Fin de séance : 11 heures 45 minutes

### Etaient présents :

#### Mesdames :

- Bertille Hortense RAJAONARISON, Membre
- Saiondia Lalao Oiga RANAIVOSON, Membre
- Holimalala Marcelle RANDRIAMANAMPISOA, Membre
- Herilala Léa RASOANAIVO, Membre
- Minoson Laingo Ny Hasina RATSIMBAZAFY, Membre
- Norolalao RAKOTONANDRASANA, Commissaire de Gouvernement, suppléant de Monsieur Njato Alison RAKOTOMAHENINA, excusé

#### Messieurs :

- Fredy RAJAONERA ANDRIAMBELO, Président du Conseil d'Administration
- Ando Nirina ANDRIAMANALINA, Membre
- Andry Solofo ANDRIAMIARISETA, Membre
- Gary CHEUK, Membre
- Mamy RAKOTOARISOA, Membre
- Riaka RAKOTOBÉ, Membre
- Mamy Lalao RAKOTONANAHARY, Membre
- Jacques RAKOTOSON, Membre
- Jean Freddy RANAIVOARISOA, Membre
- Jean Patrick RANJATSON, Membre
- Phanoel Rolland RANDRIAMANOHISOA, Membre
- Gil Dany RANDRIAMASITIANA, Membre Représentant du MESUPRES
- Herinantenaina RATOVONDRAVONA, Membre
- Sedra RAVELONANTOANDRO, Membre
- Andry Jaona RAZANAMPARANY, Membre

#### Absent :

- Lala RAZAFINJARA, Membre

La Présidence de l'Université d'Antananarivo était représentée par :

- Monsieur Mamy Raoul RAVELOMANANA, Président de l'Université d'Antananarivo

- Madame Gabrielle Lalanirina RAJOELISON, Vice-Président en charge des Relations Internationales, du Patrimoine et des Affaires Externes
- Monsieur Pierre Hervé RAVELONANDRO, Vice-Président en charge des Ressources Humaines et des Affaires Académiques
- Monsieur Paul Auguste RANDRIAMITANTSOA, Vice-Président en charge de la Recherche et de l'Innovation
- Monsieur Herinjatovo Aimé RAMIARISON, Coordonnateur Général

Le secrétariat était assuré par Mesdames :

- Nomena RAZAFINTSEHENO
- Georgette RAZAFINDRATSARA

Le Président du Conseil d'Administration a salué les participants et les a remerciés d'être venus assister à la réunion

#### **I- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion**

Le Président de séance a rappelé de manière succincte ce qui a été décidé lors de la dernière séance du Vendredi 06 novembre 2020. Après cela, le procès-verbal y relatif a été approuvé, sous réserve des quelques remarques suivantes :

- Page 4, paragraphe 2 : écrire « serait une meilleure solution » au lieu de « sera la meilleure solution », et insérer « et ce » après « solution »
- Page 4, paragraphe 3 : remplacer « ... a fait un compte rendu » par « ... a donné une information ... »

#### **II- Demandes de construction et de réhabilitation**

Il a été rappelé aux Administrateurs, l'importance du respect des délais accordés pour le dépôt des dossiers auprès du Service responsable. En outre, pour des raisons d'ordre économique, il a été demandé à chaque Etablissement, ayant une demande de construction à soumettre, de mettre les dossiers dans un port USB en vue de la présentation et de résumer en une page toutes les informations nécessaires.

##### **1- Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo (ESPA)**

###### **\*Demande d'équipement (Achat de véhicule)**

Cette demande a été déjà soumise à une réunion ultérieure du Conseil d'Administration, mais a été ajournée.

L'équipement en véhicule est primordial pour cet Etablissement pour le transport du personnel et des enseignants. En effet, à cause de leur vétusté, les trois (3) véhicules existants se trouvent en mauvais état. Par conséquent, l'ESPA souhaite acquérir, dans la mesure du possible, deux (2) véhicules. Le budget y afférent figure déjà dans le budget primitif au titre de l'année 2021.

La demande a déjà été approuvée par le Conseil d'Ecole de l'ESPA, ainsi que par le Conseil Scientifique de l'Université d'Antananarivo.

###### **\*Demande de construction d'une Salle de Thèse**

Compte tenu de la difficulté engendrée par l'éloignement géographique, l'Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo souhaite mettre en place une Salle de Thèse à Vontovorona. Cette salle sera consacrée à des usages multiples. Le budget estimatif relatif à ce projet s'élève à cinq cent quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent quarante-six mille sept cent trente Ariary (599 846 730 Ar).

#### **4- Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA)**

L'ESSA demande à construire une Unité de Production d'Insectes Comestibles. Son financement sera supporté par le Ministère Allemand de l'Agriculture et de l'Alimentation (BMEL).

Ce bâtiment occupera une surface de 48m<sup>2</sup> et sera installé à côté du terrain de football de l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques, plus précisément entre le terrain et le Complexe Atelier de l'Université d'Antananarivo.

L'importance que comporte l'existence de cette infrastructure réside dans la finalité des activités qui y seront entreprises.

Le Conseil d'Ecole ainsi que le Conseil Scientifique ont déjà donné leur accord.

#### **5- Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLHS)**

La FLHS compte actuellement un millier d'étudiants inscrits et répartis dans quatorze (14) Mentions ; et qui sont enseignés et encadrés par cent quatre (104) Enseignants dans les trente-neuf (39) salles existants. Parmi ces 39 salles, seulement trente-cinq (35) sont opérationnelles. La Faculté fait donc face à un problème de surpopulation, d'où l'idée de procéder à la construction d'une nouvelle infrastructure.

Le nouveau bâtiment à mettre en place comportera onze (11) salles de classe, sept (07) bureaux, une Salle de Conférence et une Salle de Soutenance.

Le budget estimé pour réaliser la construction s'élève à Neuf cent quatre-vingt-dix-sept millions trois cent quarante et un mille deux cent cinquante-quatre Ariary quatorze (997 341 254,14 Ariary). L'avis du Conseil de la Faculté a déjà été obtenu.

#### **6- Faculté de Médecine**

La Faculté souhaite également procéder à une construction en élévation. Les détails techniques sont similaires à ceux de la Faculté des Sciences. La Faculté est encore en recherche de financement pour ce projet. La somme estimée s'élève à six cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent soixante Ariary (699 997 660 Ariary).

Le Conseil d'Ecole de la Faculté ainsi que le Conseil Scientifique de l'Université d'Antananarivo ont déjà donné leur accord sur cette construction.

**Nota :** Pour toutes les demandes de construction ou d'extension, le Conseil d'Administration a donné un accord sur le principe, sous réserve de l'obtention des résultats des études techniques, financières et environnementales, faites par la Direction du Patrimoine, de la Logistique, de l'Hygiène et de la Sécurité (DPLHS) de la Présidence de l'Université d'Antananarivo. En outre, toutes les procédures administratives nécessaires doivent être aussi respectées.

#### **Remarque :**

- Dans l'optique de respecter l'architecture et l'environnement de l'Université d'Antananarivo, un manuel de procédure, comportant les critères d'éligibilité pour toutes les demandes de réhabilitation, d'extension ou de nouvelles constructions, sera établi par le soin de la Vice-Présidence en charge des Relations Internationales, du Patrimoine et des Affaires Externes, à l'aide de la Direction du Patrimoine, de la Logistique, de l'Hygiène et de la Sécurité. Désormais, toutes demandes relatives aux constructions doivent passer à la DPLHS pour étude sur les plans technique, financier et environnemental, avant d'être soumis au Conseil d'Administration. Dorénavant, tout Etablissement souhaitant déposer une demande de construction, est tenue de se conformer à cette nouvelle disposition et devrait respecter le cahier de charge dans la réalisation du projet.

#### **4- Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA)**

L'ESSA demande à construire une Unité de Production d'Insectes Comestibles. Son financement sera supporté par le Ministère Allemand de l'Agriculture et de l'Alimentation (BMEL).

Ce bâtiment occupera une surface de 48m<sup>2</sup> et sera installé à côté du terrain de football de l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques, plus précisément entre le terrain et le Complexe Atelier de l'Université d'Antananarivo.

L'importance que comporte l'existence de cette infrastructure réside dans la finalité des activités qui y seront entreprises.

Le Conseil d'Ecole ainsi que le Conseil Scientifique ont déjà donné leur accord.

#### **5- Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLHS)**

La FLHS compte actuellement un millier d'étudiants inscrits et répartis dans quatorze (14) Mentions ; et qui sont enseignés et encadrés par cent quatre (104) Enseignants dans les trente-neuf (39) salles existants. Parmi ces 39 salles, seulement trente-cinq (35) sont opérationnelles. La Faculté fait donc face à un problème de surpopulation, d'où l'idée de procéder à la construction d'une nouvelle infrastructure.

Le nouveau bâtiment à mettre en place comportera onze (11) salles de classe, sept (07) bureaux, une Salle de Conférence et une Salle de Soutenance.

Le budget estimé pour réaliser la construction s'élève à Neuf cent quatre-vingt-dix-sept millions trois cent quarante et un mille deux cent cinquante-quatre Ariary quatorze (997 341 254,14 Ariary). L'avis du Conseil de la Faculté a déjà été obtenu.

#### **6- Faculté de Médecine**

La Faculté souhaite également procéder à une construction en élévation. Les détails techniques sont similaires à ceux de la Faculté des Sciences. La Faculté est encore en recherche de financement pour ce projet. La somme estimée s'élève à six cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent soixante Ariary (699 997 660 Ariary).

Le Conseil d'Ecole de la Faculté ainsi que le Conseil Scientifique de l'Université d'Antananarivo ont déjà donné leur accord sur cette construction.

**Nota :** Pour toutes les demandes de construction ou d'extension, le Conseil d'Administration a donné un accord sur le principe, sous réserve de l'obtention des résultats des études techniques, financières et environnementales, faites par la Direction du Patrimoine, de la Logistique, de l'Hygiène et de la Sécurité (DPLHS) de la Présidence de l'Université d'Antananarivo. En outre, toutes les procédures administratives nécessaires doivent être aussi respectées.

#### **Remarque :**

- Dans l'optique de respecter l'architecture et l'environnement de l'Université d'Antananarivo, un manuel de procédure, comportant les critères d'éligibilité pour toutes les demandes de réhabilitation, d'extension ou de nouvelles constructions, sera établi par le soin de la Vice-Présidence en charge des Relations Internationales, du Patrimoine et des Affaires Externes, à l'aide de la Direction du Patrimoine, de la Logistique, de l'Hygiène et de la Sécurité. Désormais, toutes demandes relatives aux constructions doivent passer à la DPLHS pour étude sur les plans technique, financier et environnemental, avant d'être soumis au Conseil d'Administration. Dorénavant, tout Etablissement souhaitant déposer une demande de construction, est tenue de se conformer à cette nouvelle disposition et devrait respecter le cahier de charge dans la réalisation du projet.

## Divers

\* Monsieur RATOVONDRAHONA Herinantenaina a informé les Membres sur le rejet du Budget Primitif 2019, ainsi que le Budget Rectificatif 2019 par le Ministère des Finances et du Budget.

Il a exigé à l'Université d'Antananarivo d'organiser une action plus avancée, et ainsi, a recommandé une réunion tripartite entre les entités suivantes : le Président du Conseil d'Administration, le Président de l'Université d'Antananarivo et la Direction du Ministère de l'Economie et des Finances représentée par le Commissaire du Gouvernement ainsi que celle de la Direction Générale du Trésor afin de faciliter les démarches administratives et éventuellement de discuter des textes législatifs et réglementaires.

Le MEF est en train de finaliser cette étude afin d'accorder à l'Université d'Antananarivo la validation respective du Budget primitif et rectificatif 2019.

Afin d'alléger les obligations de Monsieur l'Agent comptable, il a été suggéré de mettre en place un comptable mandataire par chaque Etablissement.

\* Monsieur l'Administrateur de l'ENS a informé les membres que le problème de connexion persiste toujours et les enseignants et étudiants sont insatisfaits. Il a demandé à Monsieur le Président de l'Université d'Antananarivo (PUA) s'il serait possible d'utiliser une autre connexion autre qu'Irenala. Monsieur le PUA a répondu que l'Université d'Antananarivo a déjà payé les cent quarante millions d'Ariary à Irenala cette année. Néanmoins les Etablissements pourraient utiliser une autre connexion s'ils le veulent.

\* Madame l'Administrateur de l'ESPA a fait un rappel sur la commission logistique, et a demandé s'il serait possible de renouveler les demandes d'attribution de terrains aux PAT et Enseignants. Monsieur le Président de l'Université d'Antananarivo a répondu que la Primature a déjà envoyé une note circulaire concernant la cessation de donation des terres et il va envoyer par mail la copie de cette note à tous les Etablissements.

\* Enfin, les Membres du Conseil d'Administration ont été informés que la Présidence via la Direction du Patrimoine, a placé un casseur de vitesse à l'entrée pour éviter la répétition des accidents. Par ailleurs, un poste de garde a été construit pour renforcer la sécurité du Campus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11h 45min.

Le Président de l'Université d'Antananarivo,



Professeur Mamy RAVELOMANANA

Le Président du Conseil d'Administration,



Monsieur Fredy RAJAONERA ANDRIAMBELO